DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2011

Délibération n°2011.11.165

Tarifs 2012 - prix de l'eau potable

LE TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE ONZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 27 octobre 2011

Secrétaire de séance : Rachid RAHMANI

Membres présents:

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Bertrand GERARDI, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir:

Redwan LOUHMADI à Françoise COUTANT, Véronique MAUSSET à Dominique LASNIER, Catherine PEREZ à Joël LACHAUD, Gilles VIGIER à André LAMY

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Janine GUINANDIE par Anissa ACHARKI, Françoise LAMANT par Victor KERRIGUY, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT par Bertrand GERARDI

Excusé(s):

Nadine GUILLET, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 NOVEMBRE 2011

DELIBERATION N°2011.11.165

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

TARIFS 2012 - PRIX DE L'EAU POTABLE

Par délibération n° 175 du 22 octobre 2010, le cons eil communautaire a fixé pour l'année 2011 les tarifs de l'eau potable indiqués dans le tableau ci-dessous:

Il est précisé que les tarifs de différentes redevances de l'Agence de l'Eau incorporées à la tarification de l'eau potable devraient augmenter de 3% pour la redevance prélèvement et 9 % pour la redevance pollution. Celles-ci seront intégralement répercutées sur l'usager.

Le bureau communautaire du 8 septembre 2011 a émis un avis favorable pour reconduire en 2012, le tarif de l'eau potable (abonnement et consommation)

Désignations	Tarifs 2012 HT
Abonnement forfaitaire annuel	28,60 €
Compteur inférieur ou égal à 20 mm	,
Compteur strictement supérieur à 20 mm	95,24 €
et inférieur ou égal à 60 mm	,
Compteur strictement supérieur à 60 mm	190,61 €
Prix du m₃ consommé (€/m³)	0,9734 €

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie et construction du 19 septembre 2011,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 8 septembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances et programmation du 11 octobre 2011,

Je vous propose :

D'APPROUVER à compter du 1^{er} janvier 2012 les tarifs indiqués ci-dessus (abonnement et prix au m³ consommé), hors taxes et redevances.

DE PRECISER que les tarifs des différentes redevances de l'Agence de l'Eau incorporées à la tarification de l'eau potable seront intégralement répercutées sur l'usager.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :		
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :	
09 novembre 2011	09 novembre 2011	